

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du mardi 9 avril 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 9 avril 2024 à 18h30 dans la salle du Conseil Municipal en Mairie de FAMPOUX, sous la présidence de M. Didier LEDHE, Maire, pour donner suite à la convocation du 4 avril 2024 afin de délibérer sur les questions suivantes :

MEMBRES PRESENTS : Didier LEDHÉ, Nadine MERESSE, Rudy LEFRANCO, Luc GIMONET, Jérôme LEGUAY, Marie-Ange BEURAIN, Audrey ASSET, Marie-Christine DELPORTE, Claudy CUVELLIER, Samuel HONORÉ, Gérald LEGRAND.

MEMBRES EN VISIOCONFERENCE : Bernard DELERYUELLE, Camille DESCAMPS.

ABSENTS EXCUSES : Claude LEFEBVRE.

PROCURATIONS : Bernard DELERYUELLE à Luc GIMONET, Camille DESCAMPS à Didier LEDHÉ, Claude LEFEBVRE à Nadine MERESSE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Ange BEURAIN

Démarrage de la réunion 18h40

1. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 4 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents (13 voix pour)
2. Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité des membres présents (13 voix pour)
Arrivée de Mme Audrey ASSET : 18h50
M. le Maire se retire, Le Compte Administratif est approuvé à l'unanimité sous la présidence de M. Rudy LEFRANCO, les restes à réaliser et l'affectation des Résultats 2023 sont validés à l'unanimité
3. Le Budget Primitif 2024 (Sections de fonctionnement et d'investissements) est validé à l'unanimité

Le conseil municipal valide ensuite à l'unanimité :

4. Le tableau des effectifs 2024
5. Vote des Taxes Directes Locales 2024
6. Les subventions aux associations 2024 sont validées à 11 voix pour (unanimité des votants), Jérôme LEGUAY, Audrey ASSET et Nadine MERESSE n'ont pas pris part au vote.
7. La tarification 2024 est approuvée à l'unanimité
8. Les décisions des investissements 2024 suivantes sont validées à l'unanimité :
 - a. Pour la salle des fêtes
 - i. La Sonorisation fixe et sonorisation mobile
 - ii. L'Ecran mobile.
 - b. L'achat d'un panneau d'information pour le cimetière
 - c. Pour l'école Paul Verlaine
 - i. L'étude énergétique
 - ii. L'étude de faisabilité d'un projet d'autoconsommation photovoltaïque
9. Le projet d'un circuit de pumtrack est validé à 1 voix contre et 13 voix pour
10. Le Conseil municipal donne pouvoir à l'unanimité à M. le Maire pour signer la convention Pass-jeunes avec la ville d'Arras.
11. Une subvention au CCAS de 2500 € est validée à 13 voix pour et 1 abstention.
12. Le conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire à l'unanimité pour signer la convention Séjour enfants, partenariat avec la CAF pour la période 2024-2025.
13. La colo été 2024 à MONTGENEVRE du 6 au 19 juillet 2024 est validée à l'unanimité ainsi que
14. La détermination des taux de promotion d'avancement de grade.

La réunion s'est terminée à 19 h 50

Le Maire, Didier LEDHÉ

La secrétaire de séance, Marie-Ange BEURAIN



(Signature of Didier LEDHÉ)

(Signature of Marie-Ange BEURAIN)